



LA NEWSLETTER FI

N° 29 - Avril 2015

Bonjour,



Comme annoncé lors de l'assemblée générale de la FFA et après une dernière phase de validation technique, la commission formation de la FFA est maintenant en mesure de vous proposer une évolution de la clé FI dans le cadre d'une application iOS ou Android pour tablette et smartphone.

Développée par Atlantic Training, partenaire de la FFA, cette application gratuite est également disponible en utilisation et en téléchargement sur le site <http://www.clefi.fr>.



Les URL suivants vous permettront de télécharger votre application :

<https://itunes.apple.com/fr/app/cle-fi/id957322482?mt=8> pour iOS,
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.clefi> pour Android.

Sinon il vous est possible de télécharger directement l'application en tapant « CléFI » dans le champ de recherche au travers de l'Apple Store ou de Google Play

Lors de votre première connexion, il vous sera juste demandé de renseigner le système dans un cadre strictement fédéral aéronautique (Attention, votre N° de Licence FFA n'est pas votre N° de Licence Pilote DGAC !)

En fonction de votre connexion internet le téléchargement demandera plus ou moins de temps, aussi n'oubliez pas de modifier temporairement les paramètres de mise en veille de votre appareil.

Modulable par conception, l'appli « Clé FI » se présente sous la forme de catégories en page d'accueil, et pour chaque catégorie une déclinaison en sous-catégories, chacune de ces sous catégories comportant un certain nombre de documents sous la forme d'une bibliothèque.

En complément des catégories dédiées à la commission formation et à la commission sécurité, il vous est possible de visualiser en particulier les nouveautés et les mises à jour mais également de mettre dans un espace personnel vos documents préférés

A chaque lancement de l'application et si votre tablette est connectée à une borne Wifi ou à un réseau 3 ou 4G, l'appli Clé FI sera automatiquement mise à jour.

Une connexion wifi ou 3 ou 4G sera requise pour consulter les sites internet et quelques documents disponibles en ligne uniquement.

Pour le reste et donc la majorité des documents, leur consultation est possible hors connexion de par leur caractère résidant sur l'application.

Vous aurez sûrement à cœur de vous approprier les fonctionnalités de l'application au travers des rubriques figurant sur les bandeaux en haut et en bas, mais sachez que cliquer sur le logo FFA au centre de la page d'accueil vous orientera directement vers le site FFA (Avec un wifi disponible) et qu'un clic sur le logo Clé FI en haut à gauche du bandeau supérieur vous ramènera sur la page d'accueil.

Vos remarques seront les bienvenues en nous les soumettant à l'adresse infofi@ff-aero.fr

Demande d'informations:

- ✦ La FFA a saisi la DSAC par rapport à des exigences en cours dans certaines DSAC qui consistent à interdire les tests de délivrance avec un pilote de l'autorité ou un FE le week-end. Outre le fait que ces dispositions n'ont aucune justification réglementaire et devant les problèmes posés aux candidats pour se libérer en semaine, la FFA demande aux clubs et aux FI ayant connu pareille mésaventure de le lui signaler via infofi@ff-aero.fr

Bons vols,

La Commission Formation FFA.